

CRPN



Retraite des Navigants
42ème Exercice

RAPPORT D'ACTIVITE 1994

CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT
PROFESSIONNEL DE
L'AERONAUTIQUE CIVILE

RAPPORT DE GESTION

Depuis 1990, l'économie française subit les effets d'une crise mondiale. En 1994, il semble que nous assistions à une stabilisation des indices fondamentaux, voire à une légère reprise :

- La croissance redevient positive : + 2,4%;
- L'inflation est maîtrisée : +1,6%;
- Le marché de l'emploi cesse de se dégrader.

Toutefois, la montée en puissance des mécanismes de dérégulation du marché du transport aérien a continué à peser sur les résultats des compagnies françaises, les obligeant à de profonds efforts de productivité. Malgré la hausse du trafic aérien, le nombre d'actifs cotisants stagne et les cotisations ne s'accroissent que très légèrement. Les ratios fondamentaux du Régime continuent de se détériorer.

Pour la première fois, les prestations tous fonds confondus, excèdent les cotisations. Les résultats 1994 ont subi, par ailleurs, la mauvaise conjoncture boursière et les difficultés persistantes de l'immobilier. Ils se traduisent par les éléments principaux suivants (entre parenthèses, variations et montants 1993, année financièrement exceptionnelle):

Total Produits :	2 375 MF	(2 644 MF, -10%)
Résultat du Régime :	- 28 MF	(67 MF, -141%)
Résultat des Réserves :	673 MF	(1 032 MF, - 35%)
Résultat global :	645 MF	(1 122 MF, - 41%)

Ce résultat plus modeste, contribue néanmoins à faire progresser les réserves de la Caisse qui passent de 12, 2 à 12,8 milliards de francs.

L'année 1994 a donc été difficile. L'année 1995 risque de l'être plus encore. La reprise économique est timide et le transport aérien continue sa mutation.

Quant à la Caisse de Retraite des Navigants, elle devra mettre en oeuvre une réforme comportant, dans l'immédiat, un effort important en terme de cotisations. La contrepartie de cet effort sur les équilibres n'interviendra que dans plusieurs années.

DONNEES SYNTHETIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

Années	1990	1991	1992	1993	1994	Variations 94/93 94/90	
EFFECTIFS (en nbre)							
. Actifs cotisants au 31/12	17 415	17 777	18 155	17 770	18 529	4,3%	6,4%
. Retraités au 31/12	5 984	6 383	6 844	7 302	7 916	8,4%	32,3%
. Actifs cotisants pondérés*	16 668	17 318	17 645	17 638	17 414	-1,3%	4,5%
Ratio Actifs / Retraités *	2,91	2,79	2,65	2,43	2,34		
Ratio Actifs pondérés/Retraités*	2,92	2,97	2,84	2,62	2,38		
Millions de FF							
. Cotisations Fonds de Retraite	933	1 001	1 076	1 072	1 092	1,9%	17,0%
. Prestations Fonds de Retraite	840	932	1 022	1 117	1 218	9,0%	45,0%
. Excédents Cotis./Prestations	93	69	54	-46	-126	NS	NS
. Prestations/Cotisations	90,0%	93,1%	95,0%	104,3%	111,5%		
. Ensemble produits	1 965	2 206	2 402	2 644	2 375	-10,2%	20,9%
. Résultat de l'exercice	730	964	1 000	1 122	645	-42,5%	-11,6%
. Réserves du Fonds de Retraite **	6 300	6 903	7 518	11 078	11 614	4,8%	84,3%
. Total Fonds de Réserves	9 108	10 072	11 074	12 198	12 841	5,3%	41,0%
Résultats / produits	37,1%	43,7%	41,6%	42,4%	27,2%		
Réserves Fds Retraite/Prestations **	7,5	7,4	7,4	9,9	9,5		
Rés. Fds (Retraite+Spécial)/Prestations **	8,9	8,9	8,9	9,8	9,5		
Produits nets/Produits bruts	84,9%	91,7%	89,5%	89,5%	84,7%		

* Règles : 1° Effectif théorique = $\frac{\text{Nb de jours cotisés pendant l'année}}{360}$
2° Pondération par le salaire moyen de l'année considérée

** Après répartition du résultat

COMPTE DE RESULTAT (Valeurs en milliers de francs)

Libellé	REALISE		Ecart	
	1994	1993	Valeur	%
Régime				
PRODUITS	1 353 897	1 328 168	25 728	1,9%
CHARGES	1 381 700	1 261 044	120 656	9,6%
Résultat Régime	-27 803	67 124	-94 928	-141,4%
Réserves Mobilières				
PRODUITS	817 387	1 114 866	-297 480	-26,7%
CHARGES	202 079	126 832	75 248	59,3%
Résultat Réserves mobilières	615 307	988 034	-372 727	-37,7%
Réserves Immobilières				
PRODUITS	203 773	177 772	26 001	14,6%
CHARGES	146 354	133 346	13 007	9,8%
Résultat Réserves immobilières	57 420	44 426	12 994	29,2%
Exceptionnel				
PRODUITS	114	23 483	-23 370	NS
CHARGES	49	640	-591	NS
Résultat exceptionnel	64	22 843	-22 779	NS
ENSEMBLE				
PRODUITS	2 375 170	2 644 290	-269 120	-10,2%
CHARGES	1 730 182	1 521 862	208 320	13,7%
Résultat global	644 988	1 122 428	-477 440	-42,5%
Résultat courant	644 923	1 099 584	-454 661	-41,3%

GESTION DU REGIME

SITUATION DU FONDS RETRAITE

Le déficit s'est encore creusé (-126 MF contre -46 MF). Le volume des prestations progresse de 9% et les cotisations de 1,9%. Rappelons que les cotisations de ce Fonds sont appelées à 92,5% depuis 1986.

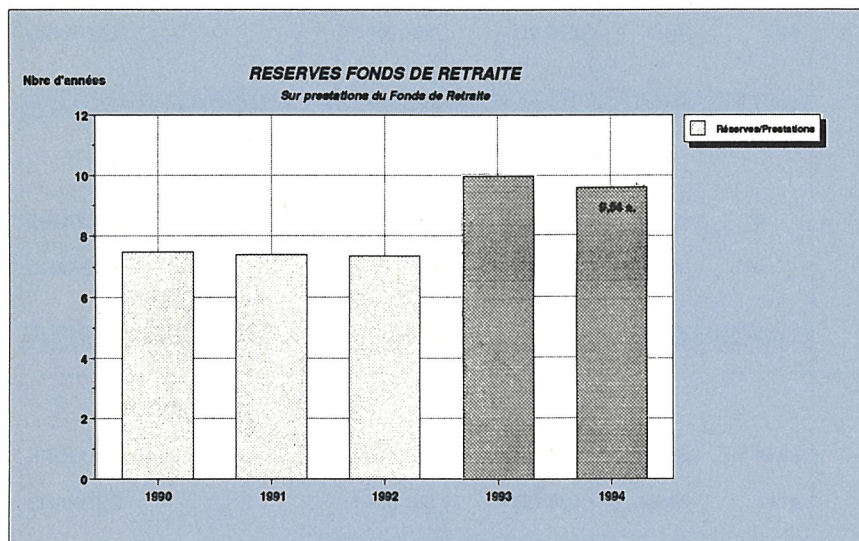
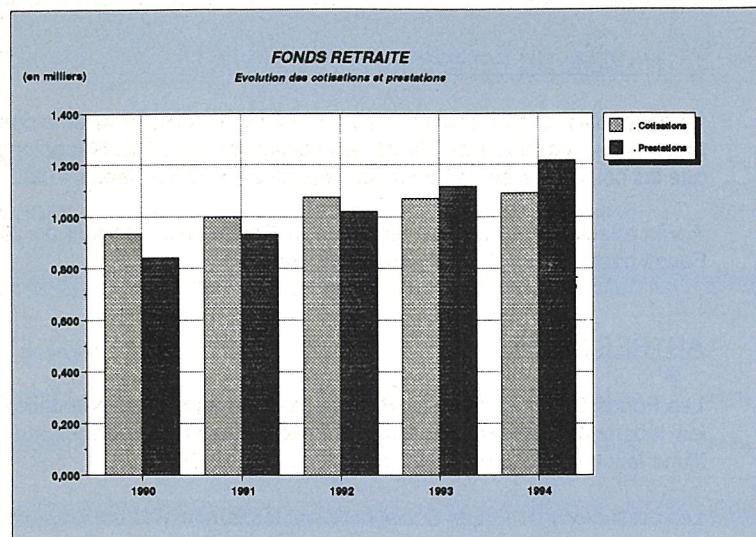
Après affectation du résultat global de la Caisse, les réserves de ce Fonds passent de 9,9 à 9,5 années de prestations.

AUTRES FONDS

Les Fonds SPECIAL et ASSURANCE restent toujours excédentaires, les indemnités versées au titre du Fonds d'Assurance augmentant d'une façon sensible d'une année sur l'autre (+36,5%).

Les prestations du Fonds Social évoluent faiblement à la baisse.

TABLEAU DE LA GESTION DU REGIME (Valeurs en milliers de francs)



Libellé	REALISE		Ecart	
	1994	1993	Valeur	%
FONDS DE RETRAITE :				
Cotisations	1 091 931	1 071 569	20 362	1,9%
Prestations	1 217 574	1 117 223	100 351	9,0%
Résultat	-125 642	-45 653	-79 989	175,2%
Prestations / Cotisations	111,51%	104,26%		
Prest.+charges/Cotis.+revenus réserves	65,67%	52,78%		
FONDS SPECIAL :				
Cotisations	221 059	216 942	4 118	1,9%
Prestations	112 213	105 701	6 512	6,2%
Résultat	108 847	111 241	-2 394	-2,2%
Prestations / Cotisations	50,76%	48,72%		
FONDS D'ASSURANCE :				
Cotisations	39 058	38 355	703	1,8%
Prestations	24 931	18 260	6 671	36,5%
Résultat	14 127	20 095	-5 968	-29,7%
Prestations / Cotisations	63,83%	47,61%		
FONDS SOCIAL :				
Dotation du Fds Retraite (*)	1 500			
Prestations	1 754	1 848	-94	-5,1%
Résultat	-254			

ENSEMBLE DES 4 FONDS				
Cotisations	1 352 048	1 326 866	25 182	1,9%
Prestations	1 356 471	1 243 032	113 440	9,1%
Excédent Cotisations/Prestations	-4 423	83 834	-88 257	-105,3%
Prestations/cotisations	100,33%	93,68%		
Cotisations et dot. au Fonds Social	1 353 548	1 326 866		
Produits exceptionnels	348	1 302		
TOTAL PRODUITS	1 353 897	1 328 168	25 728	1,9%
Prestations	1 356 471	1 243 032		
Charges exceptionnelles	9 634	3 759		
Gestion administrative	15 595	14 254		
TOTAL CHARGES	1 381 700	1 261 044	120 656	9,6%
RESULTAT	-27 803	67 124	-94 928	-141,4%

(*) Modification de la présentation en 1994

GESTION DES RESERVES MOBILIERES

L'année 1993 avait été exceptionnelle sur la plupart des places financières, ce qui avait donné lieu à une reprise sur provision de 167 MF. 1994 a connu une situation inverse : les turbulences des marchés avec une baisse du CAC 40 de 17% au 31 décembre, ont contraint la CRPN à constituer une provision pour dépréciation de titres de 158 MF.

La conjonction de ces deux phénomènes a entraîné une baisse des résultats de 37,7% à 615 MF contre 988 MF en 1993. Hors ces provisions, les résultats restent comparables sur les deux exercices, avec un niveau très significatif de prise de plus values, début 1994, avant la baisse des marchés.

GESTION DES RESERVES IMMOBILIERES

La CRPN a acquis en janvier un immeuble de 19 logements à NEUILLY SUR SEINE, rue A. Peretti, portant ainsi le patrimoine détenu directement à 63 unités. Elle a également acquis en avril, un droit d'occupation pour 75 ans, de 50 garages à construire, à PARIS 17ème, dont la livraison est prévue courant 1995.

Par ailleurs, sur l'exercice, ont été mis en exploitation l'immeuble de 52 logements de la rue Médéric à PARIS 17ème (acquis fin décembre 1993) et la 3ème tranche de l'ensemble du KREMLIN BICÊTRE (1 350 m² de bureaux).

Les résultats 1994

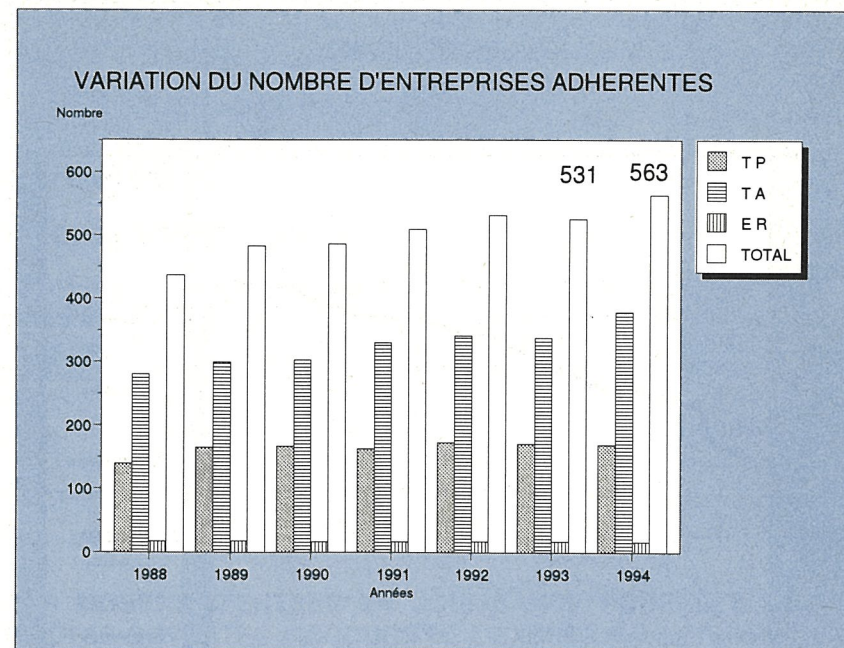
Les dernières acquisitions et mises en exploitation, conjuguées avec la location à 100% du GALION, ont permis d'enregistrer, malgré la conjoncture locative difficile, une progression sensible des loyers dont les montants passent de 172 MF à 196MF.

Les charges d'exploitation ont progressé moins vite que les produits : les dotations aux amortissements, gérance et gardiennage, impôts, évoluent avec l'importance du patrimoine. L'augmentation du gros entretien est consécutive aux décisions prises par le Conseil, pour la mise à niveau des immeubles de patrimoine. L'évolution des dépenses de réfection des locaux traduit les efforts réalisés pour attirer les locataires.

Le résultat est en hausse de 29,2%, à 57 MF contre 44 MF l'année précédente.

STATISTIQUES

EMPLOYEURS



Augmentation sensible du nombre d'entreprises de travail aérien

COTISANTS

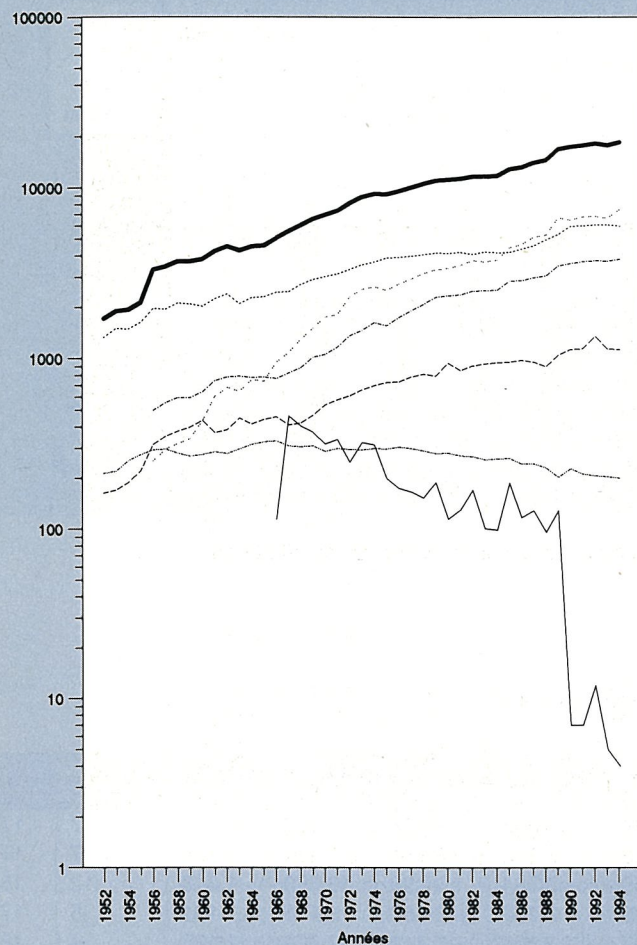
EFFECTIFS DES COTISANTS

ANNEES	ESSAIS RECEPTIONS	TRANSPORT			PUBLIC HOTESSES	TOTAL	TRAVAIL AERIEN	STAGIAIRES	TOTAL GENERAL BRUT
		PNT	STEWARDS						
1990	227	5 964	3 595		6 493	16 052	1 129	7	17 415
1991	211	5 995	3 675		6 751	16 421	1 138	7	17 777
1992	206	6 059	3 734		6 796	16 589	1 348	12	18 155
1993	203	6 072	3 702		6 657	16 431	1 131	5	17 770
1994	199	5 957	3 800		7 444	17 201	1 125	4	18 529

EFFECTIFS DES COTISANTS

Au 31 Décembre de chaque année

Nombre de cotisants



Essais Réception

PNT

Stewards

Hôtesse

Travail aérien

Stagiaires

TOTAL

MOYENNE ARITHMETIQUE DES AGES DES COTISANTS

ANNEES	ESSAIS RECEPTIONS	TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	STAGIAIRES	TOTAL
		PNT	STW	HOT			
1993	45a 3m	42a 9m	36a 2m	34a 4m	43a 3m	34a 0m	38a 3m
1994	44a 11m	43 a 0m	36 a 5m	34a 10m	42a11m	27a 9m	38a 5m

Vieillesse sensible de la population des cotisants

RETRAITES

EFFECTIFS DES RETRAITES

ANNEES	PENSIONS				TOTAL	
	DIRECTES		REVERSIONS ET AYANTS-CAUSE			
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
1990	4 540	6,8%	1 444	5,1%	5 984	6,4%
1991	4 870	7,3%	1 513	4,8%	6 383	6,7%
1992	5 282	8,5%	1 562	3,2%	6 844	7,2%
1993	5 693	7,8%	1 609	3,0%	7 302	6,7%
1994	6 248	9,7%	1 668	3,7%	7 916	8,4%

AGES MOYENS D'ENTREE EN JOUISSANCE POUR LES PENSIONS DIRECTES OUVERTES AU COURS DE L'EXERCICE (sauf Temps Alterné)

SPECIALITES	ANCIENNETE 0		PROPORTION. 1		LOI 72		AUTRES		TOTAL	
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TOTAL 1993	56a 2m	107	53a 7m	173	60a 9m	51	46a 5m	47	54a 5m	378
TOTAL 1994	56a 1m	158	53a 5m	228	61a 1m	43	45a 5m	49	54a 2m	478

Définitions :

Pension d'ancienneté :

Pension proportionnelle :

Loi de 1972 :

Autres :

Pension prise avec ancienneté de 25 annuités

Pension prise avec ancienneté comprise entre 15 et 25 annuités (sauf PNC féminin)

Pension prise avec ancienneté de - de 15 annuités (ou PNC féminin - de 6 mois)

Pension d'invalidité, d'incapacité, de coordination, décès etc...

Persistance de la diminution de l'âge moyen d'entrée en jouissance des pensions et doublement des prises de retraite chez les pilotes (154 en 1994 pour 79 en 1993) dû en particulier aux plans sociaux.

DROITS OUVERTS EN 1994

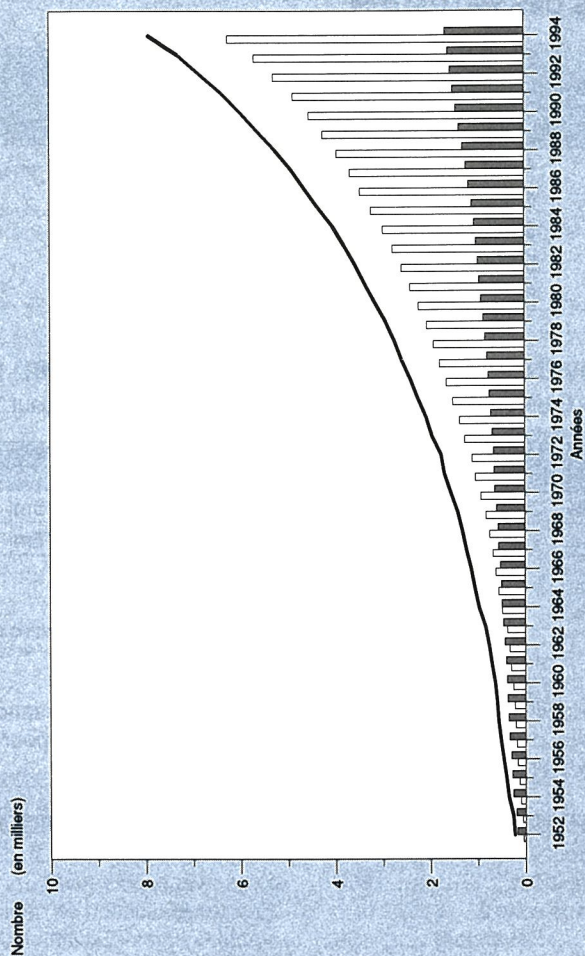
- Pensions nouvelles directes liquidées..... 662
- Droits ouverts suite à des décès : . Réversions 59 . Ayants-Droit 34

EXTINCTION DE DROITS EN 1994

- Décès retraités 81
- Décès veufs ou veuves 33
- Enfants (Extinction de droits) 7
- Veufs -veuves (Extinction de droits)..... 0

EFFECTIFS DES RETRAITES

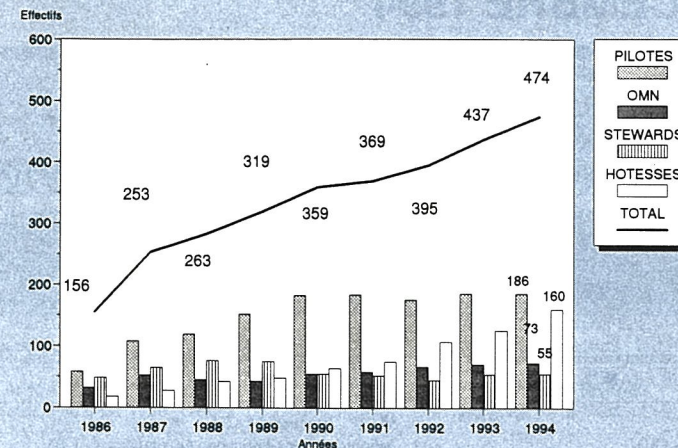
Au 31 Décembre de chaque année



TEMPS ALTERNE

EFFECTIFS EN TEMPS ALTERNE

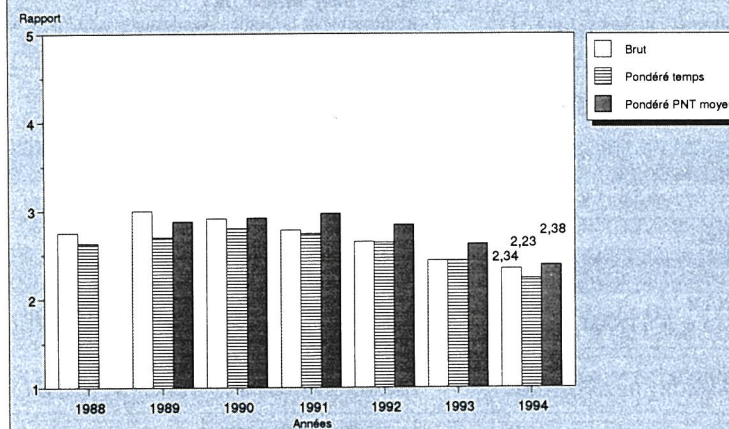
Au 31 Décembre 1994



Poursuite de la progression des effectifs de navigants en temps alterné

RAPPORT COTISANTS/RETRAITES

RAPPORTS COTISANTS / RETRAITES



Poursuite en 1994 de la dégradation des rapports de charge cotisants/retraités, aussi bien bruts que pondérés.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 DECEMBRE 1994

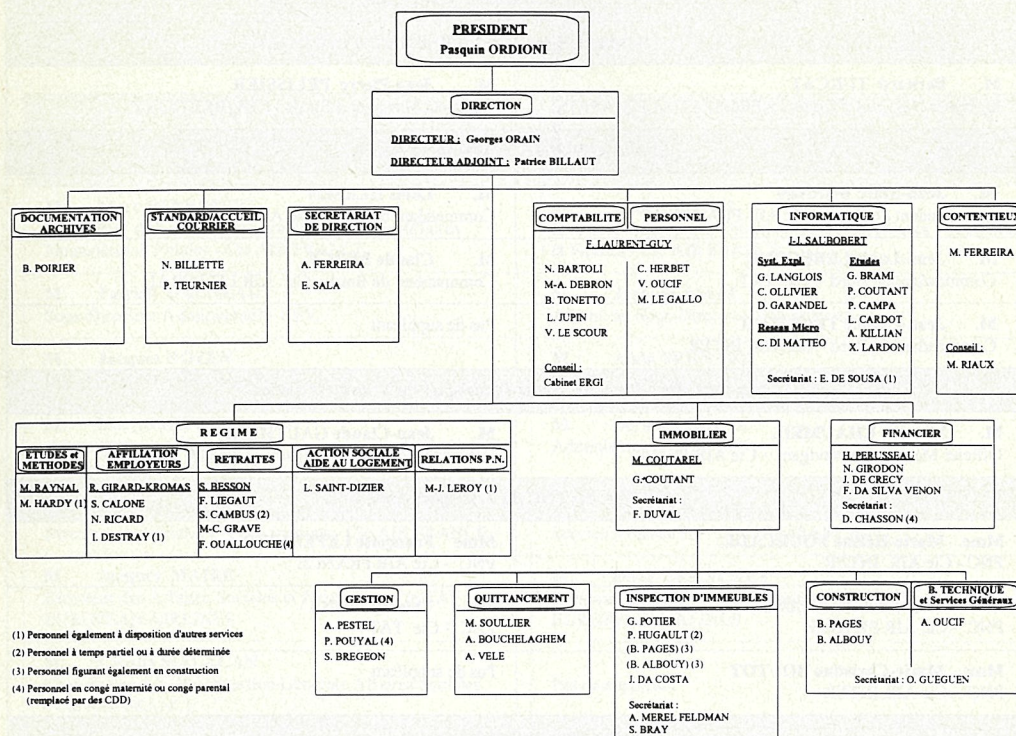
Président : Monsieur Pasquin ORDIONI
Président d'Honneur : Monsieur François GAS
Commissaire du Gouvernement : Monsieur Alix SERY

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS	
M. Marc BENEDETTI Contrôleur de Gestion à la Direction Générale Affaires Financières et Filiales - Cie AIR FRANCE	M. Robert GAREL Directeur Adjoint à la Direction Générale Affaires Financières et Filiales - Cie AIR FRANCE
M. Patrick DAUNEAU Sous-Directeur Administratif - CEV	M. Jacques MAIX Adjoint au Sous-Directeur Administratif - CEV
M. Jacques ROZEN Directeur-Adjoint des Relations Sociales - Cie AIR INTER	M. Alain BERNARD Chef du Département des Relations P.N. - Cie AIR INTER
M. Marcel HENRIET Administrateur de la F.N.A. Président des Aéro-Clubs d'Outre-Mer	M. Bernard CHOIX Administrateur de la FNA
M. Joël LUNOT Directeur des Filiales et Participations - Cie AIR FRANCE	M. André CHATELLIER Service Affaires PN - Cie AIR FRANCE
M. Jacques MAIRE Directeur des Affaires Sociales et Juridiques - Cie TAT EUROPEAN AIRLINES	M. Dany BLANCHET Responsable de la Gestion Administrative du PN - Cie TAT EUROPEAN AIRLINES
M. Claude MALACAN Chef du Sce Aff. PN Direction Générale Affaires Sociales - Cie AIR FRANCE	Pas de suppléant
Mme Michèle PAIRAULT-MEYZER Chef Sce Relations du Trav. Pers. au Sol - Cie AIR FRANCE	M. Hubert EVIN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Paul TROADEC Ingénieur en Chef de l'Aviation Civile à la DGAC	M. Gérard LEFEVRE Ingénieur en Chef de l'Aviation Civile à la DGAC
M. Jean-Baptiste VALLE Délégué Général de la CSTA et de la FNAM	M. Jean-Pierre MURACCIOLI Président - Cie NOUVELLE AIR TOULOUSE INTERN.
M. André VIGNON Président de l'INSTITUT AMAURY DE LA GRANGE	M. François HERSEN Directeur de l'Exploitation Aérienne à la Cie A.O.M.
M. Bernard WITT Représentant le GIFAS	M. Henri PERRIER Inspecteur des Essais en vols - AEROSPATIALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRPNPAC AU 31 DECEMBRE 1994 (suite)

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES	
Au titre des Essais-Réception	
M. Bernard TURCAT Ingénieur Navigant d'Essais - AEROSPATIALE/MARIGN.	M. Jean-Pierre PELISSIER Ingénieur Navigant d'Essais - CEV/BRETIGNY
Au titre des PNT du Transport Aérien	
M. Jean-Marc BONNIN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE	M. Louis HERSEN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Louis LEBECQUE Commandant de Bord - Cie TAT	M. Claude BERGE Commandant de Bord - Cie AIR LITTORAL
M. Jean-Claude TROMEUR Commandant de Bord - Cie AIR INTER	Pas de suppléant
Au titre des Autres Navigants Techniques du Transport Aérien	
M. Martial CHAUMEIL Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR INTER	M. Jean-Claude GAUTHIER Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR FRANCE
Au titre des PNC du Transport Aérien	
Mme Marie-Hélène FOURCADE PNC - Cie AIR INTER	Mme Françoise LEPELIER PNC - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Paul MEHEUST PNC - Cie AIR FRANCE	M. Thierry MONS PNC - Cie TAT
Mme Marie-Christine BOUTOT PNC - Cie AIR INTER	Pas de suppléant
Au titre du Travail Aérien	
M. Michel MORVAN DI CAMILLO Pilote d'Avion bombardier d'eau - SECURITE CIVILE	M. Jean CLEMENCON Chef du PN GHSC/GLAMI - MINISTERE DE L'INTERIEUR
Au titre des Retraités	
M. Roland BEGUE Ex-Chef de Cabine - Cie AIR FRANCE	Mme Colette ALLAIS Ex-Hôtesse - Cie TAI et Vve Commandant de Bord - Cie TAI
M. Claude GUERIN Ex-Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR FRANCE	M. Philippe WERTHEIMER Ex-Commandant de Bord - Cie UTA
M. Michel PECORINI Ex-Commandant de Bord - Cie UTA	M. Roger NAIL Ex-Commandant de Bord - Cie UTA

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CRPNPAC au 31 DECEMBRE 1994



REVALORISATION DES PENSIONS

Le décret n° 95-825 du 30 juin 1995 portant réforme du règlement de la CRPN est paru au Journal Officiel du 1er juillet 1995. Il est prévu que les pensions soient revalorisées le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

A cet effet, le Conseil d'Administration a arrêté le taux annuel de revalorisation des pensions, applicable au 1er juillet 1995, soit 1,75 %.

Compte tenu de l'augmentation de 0,85 % obtenu en janvier 1995, l'augmentation appliquée au 1er juillet 1995 sera donc de 0,89 %.

PERIODICITE DU VERSEMENT DES PENSIONS

Les pensions sont versées mensuellement à terme échu, décision du CA n° 74-14 (entre le 1er et le 10 du mois suivant, à l'exception des pensions du mois de décembre payées fin décembre).

INFORMATIONS DIVERSES

VOUS ETES EMPLOYEUR

- Respectez les dates de limite de paiement (20 du mois) à défaut vous encourez l'application de pénalités de retard (minimum 10 % du montant des cotisations)

ATTENTION



- Aux rétentions de précompte des cotisations salariales, la CRPNPAC applique **SYSTEMATIQUEMENT** les dispositions des articles 406 et 408 du Code Pénal (assimilation à un abus de confiance).
- Lorsque vous recrutez un navigant professionnel, vous devez impérativement adresser à la CRPNPAC, **AVANT L'EXECUTION DE TOUTE ACTIVITE AERIENNE**, la déclaration préalable d'embauche.

VOUS ETES AFFILIE

- Vous êtes fortement invités lors de la conclusion d'un contrat de travail à vérifier que votre Employeur a bien effectué à la CRPNPAC la déclaration de votre embauche. A défaut, faites le vous-mêmes pour assurer vos droits.

ATTENTION



- Sans déclaration, aucune prestation n'est versée en cas d'accident.

VOUS ETES RETRAITE

- Pensez à renvoyer la fiche de renseignements valant certificat de vie qui vous est adressée une fois par an.

A défaut, le versement de votre pension sera suspendu.

JURISPRUDENCE A LA CRPNPAC

EMPLOYEURS

- Détournement de précompte :
Le 6 Avril 1993, le TGI de CHAUMONT :
"Condamne Madame L.... à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, à payer à la CRPNPAC la somme de 63 216,72 F. de dommages et intérêts à hauteur des précomptes indûment retenus et 1 200 F. en application de l'article 471 du Code de Procédure Pénale".
- Détournement de précompte :
Le 22 Mars 1994, le TGI de VERSAILLES :
"Condamne Monsieur G..... à une amende de 5 000 F. et à rembourser à la CRPNPAC le montant des précomptes qu'il avait indûment retenus ainsi qu'à un versement de 2 500 F. au titre de l'Article 475-1 du Code de Procédure Pénale"
- Insuffisance de cotisations :
Le 10 Juin 1994, le TI de M.... :
"Condamne l'Aéroclub C.... à verser à la CRPNPAC les cotisations correspondant à l'abattement forfaitaire de 30 % indûment pratiqué sur les salaires".

NAVIGANTS, vérifiez vos droits sur les notifications qui vous sont adressées chaque été.

LA CRPNPAC A VOTRE SERVICE

• Correspondance

Pour faire part d'un changement d'adresse, de situation familiale ou professionnelle, pour une réclamation, pour un renseignement d'ordre personnel :

NE TELEPHONEZ PAS, c'est inefficace, ECRIVEZ :

**CRPNPAC - 8 Rue de l'Hôtel de Ville
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX**

• Téléphone Pour un renseignement d'ordre général :

Télex HEURE D'OUVERTURE de 8 H 30 à 12 Heures) du LUNDI

Télécopieur et de 12 H 45 à 17 H 15) au VENDREDI

SOYEZ PRECIS CLAIR ... BREF

Téléphone : (1) 47 45 17 33

Télécopieur (1) 46 40 17 29 Tél. 613 392 F

• Entretiens sur place

Pour être reçu par **Marie-Jeanne LEROY**, chargée des relations avec le Personnel Navigant, **TELEPHONEZ**. Un rendez-vous sera fixé entre 9 Heures et 17 Heures du LUNDI au VENDREDI.

ATTENTION : Une visite sans rendez-vous ne sera reçue que dans la mesure des possibilités.

AUTRES SERVICES ...

REGIME

- **ACTION SOCIALE** : **Liliane SAINT-DIZIER**
(Prêts au Logement, Cautions et Fonds Social)

LOCATIONS DANS

LE PATRIMOINE : - **LOC INTER IMMOBILIER** - Tél. : 40 88 90 00
8 rue de l'Hôtel de Ville - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

VENTES DE LOGEMENTS :

- à Paris 19ème
- à Tremblay (93)
- à Noisy le Grand (93)
- et dans "Les Hespérides" de Fontainebleau (77)
- **LOC INTER IMMOBILIER** - Tél. : 40 88 90 00
8 rue de l'Hôtel de Ville - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX